

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

08 novembre 2016

L'an deux mil seize, le 08 novembre à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard DE REU, Maire de la commune, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 03 novembre 2016 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie conformément à la loi.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Bernard DE REU, Bernard DENNE, Alain CHAUSSOY, Pascale TARD, Christine CAMPAGNE, Patricia COPIN, Freddy LEFEBVRE, Lucie LETURGEZ, Julien MAHIEU, et Philippe LOURDEL, conseillers municipaux.

Etaient excusés : Mesdames Elisabeth CAPRON, Alexandra HERMANT

Madame Elisabeth CAPRON donne en vertu du C.G.C.T, pouvoir à Madame Patricia COPIN pour voter en son nom et place aux différents points inscrits à l'ordre du jour de ladite séance.

Monsieur CHAUSSOY Alain est élu secrétaire de séance.

## **I. Approbation du Procès-Verbal de la Réunion du 02 septembre 2016,**

Aucune observation n'est formulée, le conseil approuve à l'unanimité ce compte rendu.

## **II. Secrétariat de mairie**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un agent du centre de gestion viendra à compter du 02/11/2016 prendre en charge les dossiers du personnel.

## **III. Maison de santé**

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du 11 octobre 2016 avec le réseau de santé du Sud Artois pour pallier au départ du Docteur Honvoh et dans l'attente d'un nouveau médecin.

## **IV. Rue de Paris**

Monsieur le Maire fait un compte rendu de l'avancement des travaux qui seront en principe terminés pour la fin de l'année si la météo le permet. Il remercie toutes les personnes présentes aux réunions de chantier du mardi matin à 9 heures.

## **V. Prévention routière**

Monsieur le maire demande la création d'une commission afin d'étudier la sécurité routière dans la commune. Madame Tard P., Messieurs Lourdel P., Mahieux J., Denne B., Chaussoy A. et Lefebvre F. sont volontaires pour former cette commission.

Ils seront épaulés par Monsieur Julien Poyer du Conseil Départemental pour toutes les questions réglementaires.

## **VI. Délibérations**

Les baux commerciaux étant assujettis à la TVA, une délibération doit être prise pour récupérer cette taxe. Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette délibération.

## **VII. Commémoration du 11 novembre**

Rendez-vous à 11 h au cimetière Anglais et à 11 h 30 au monument aux morts sur la place.  
Un pot de l'amitié clôturera cette manifestation.

## **VIII. Travaux 2017**

Monsieur le maire demande aux conseillers de réfléchir aux différents travaux à effectuer pour l'année 2017 afin de les inscrire éventuellement au budget.

## **IX. Thermographie et rénovation énergétique**

Monsieur le maire explique le principe de la thermographie qui est de visualiser les déperditions d'énergie des bâtiments communaux et particuliers.

Monsieur le maire propose de s'appuyer sur les résultats pour rénover principalement l'isolation des écoles.

## **X. Divers**

- 1) Madame Copin Patricia présente la proposition de la ligue de football des Hauts de France d'installer un défibrillateur au terrain de Football.  
La répartition financière serait de 1000 € pour la commune et 668 € pour le CNDS (Centre national pour le développement du sport) soit un coût global de 1668 TTC.

Messieurs Lourdel, Chaussoy et Madame Tard rappellent la proposition de Monsieur le maire lors d'un précédent conseil d'installer un défibrillateur au centre de la commune.  
Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'achat de deux machines.

- 2) Monsieur Lourdel souhaite que Monsieur le maire interpelle la société AREZO concernant les cailloux drainant remplis de boue à la lagune afin d'effectuer un nettoyage.
- 3) L'abri bus rue du Général Frère sera déplacé devant la gare lors du déplacement de celui de la rue de Paris
- 4) Madame Campagne signale au conseil que la lampe situé rue de la gare et rue des voyageurs est HS, Monsieur le maire fera procéder au remplacement de celle-ci.
- 5) L'appartement situé au-dessus de la poste est entièrement rénové, il pourra être reloué.
- 6) Madame Copin Patricia informe le conseil que L'AJA organise le 10 décembre à partir de 10 h, une réunion des maires au Stade.
- 7) La fête de Noël de la commune aura lieu le 17 décembre avec une sortie cinéma l'après-midi pour les plus grands et la remise d'un jouet le matin pour les petits.

Madame Léturgez Lucie demande d'augmenter légèrement la participation allouée pour l'achat du jouet.

Le Conseil accepte cette augmentation à l'unanimité.

- 8) Monsieur Mauriano souhaite organiser la fête de la musique le vendredi de la fête communale car la salle des fêtes est prise au mois de juin pour les élections.  
Le Conseil accepte à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h 45.